

# Révision du SCOT du Grand Clermont

*Note d'enjeux de l'État*

*Novembre 2024*

# Sommaire

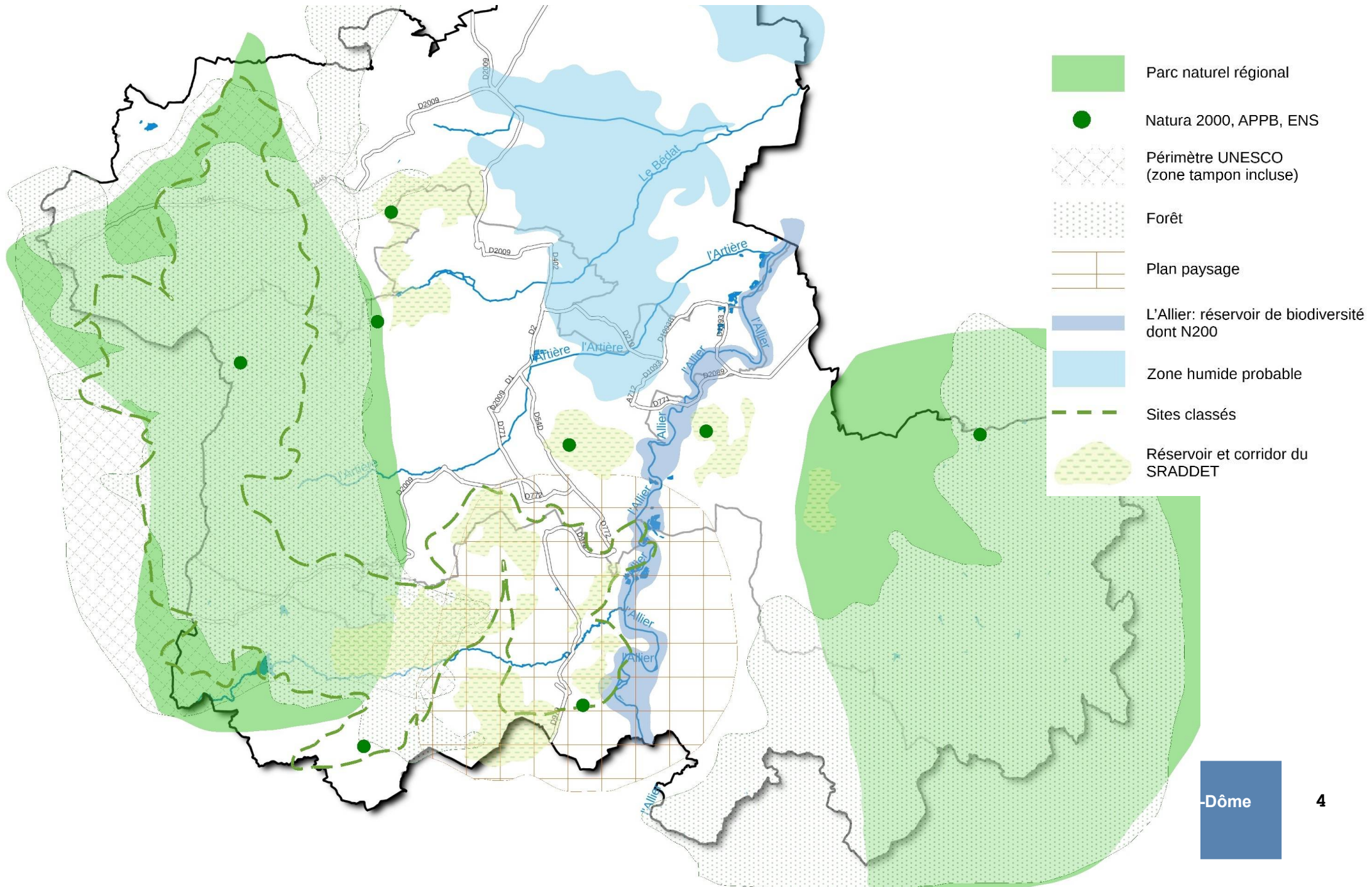
1. Méthode de réalisation
2. Diagnostic du territoire
3. Enjeux du territoire

Un diagnostic territorial partagé (méthode AgroParisTech) pour accompagner les collectivités. Les objectifs du diagnostic territorial partagé :

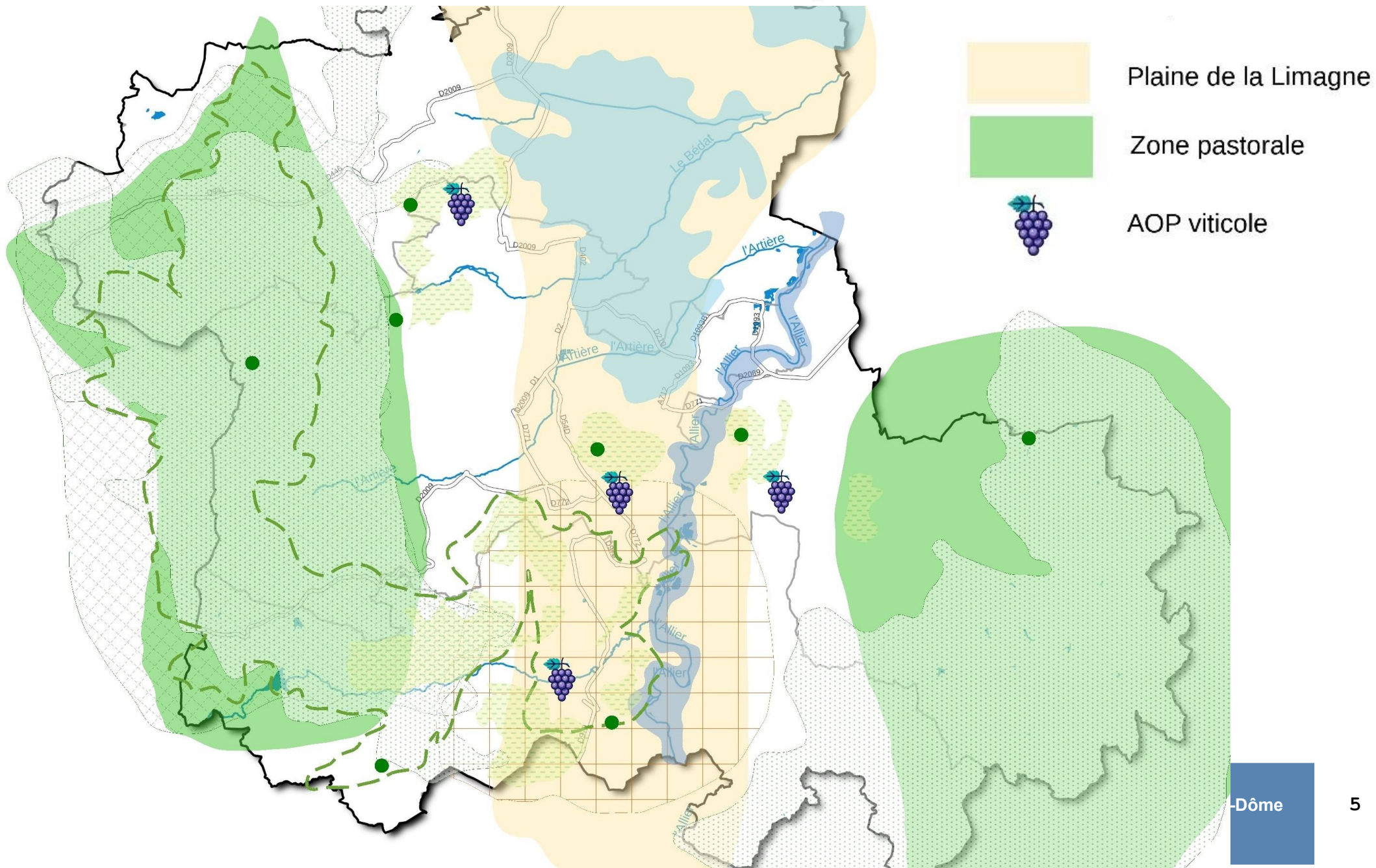
- répondre à **la transversalité, la complexité des interactions** des thématiques
- **raisonnement spatial**, hybridation des connaissances
- **partager les enjeux** notamment à l'aide de cartes spatialisées
- portage des résultats plus **communicant**



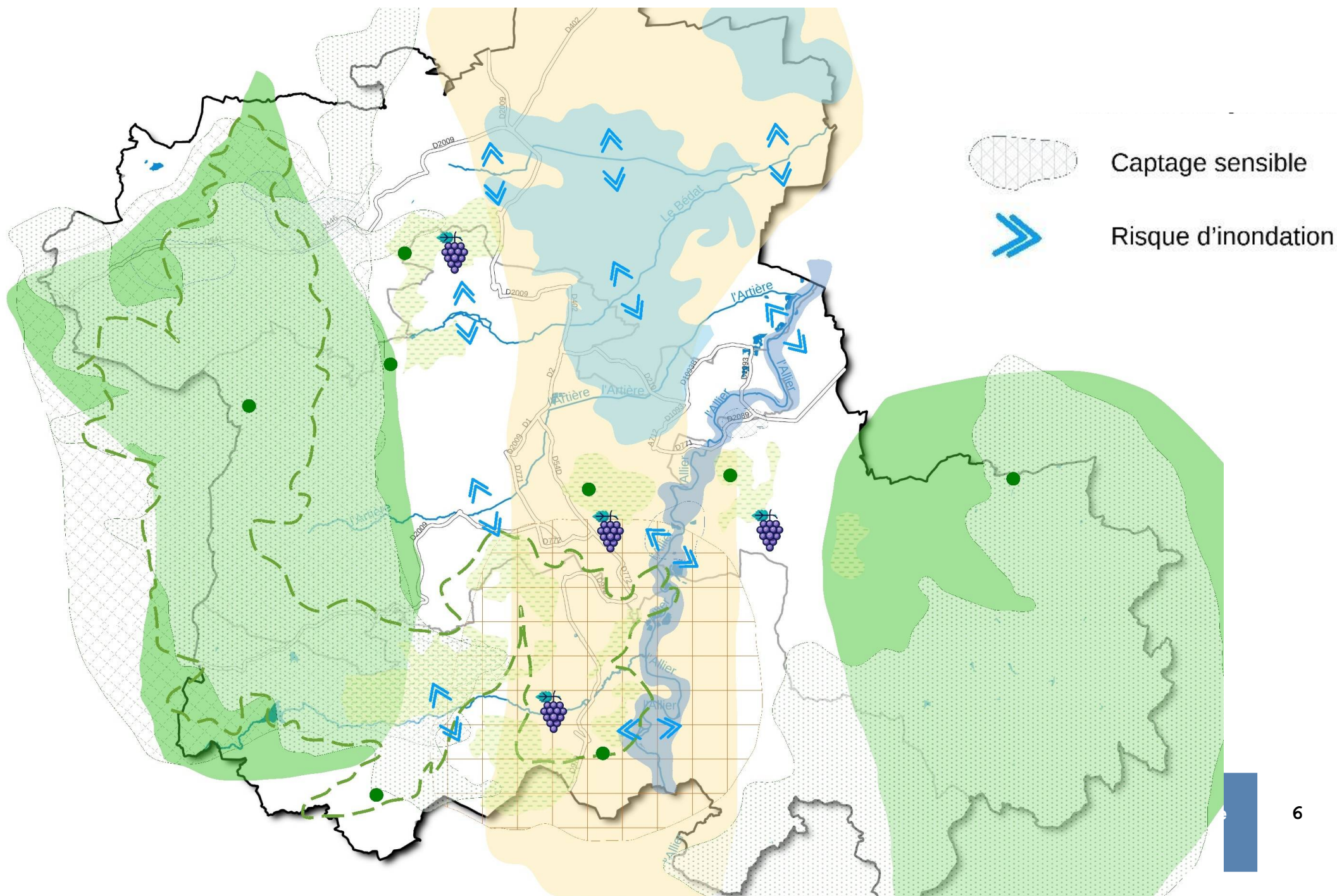
# Un patrimoine paysager et environnemental riche sur les franges ouest et est du territoire



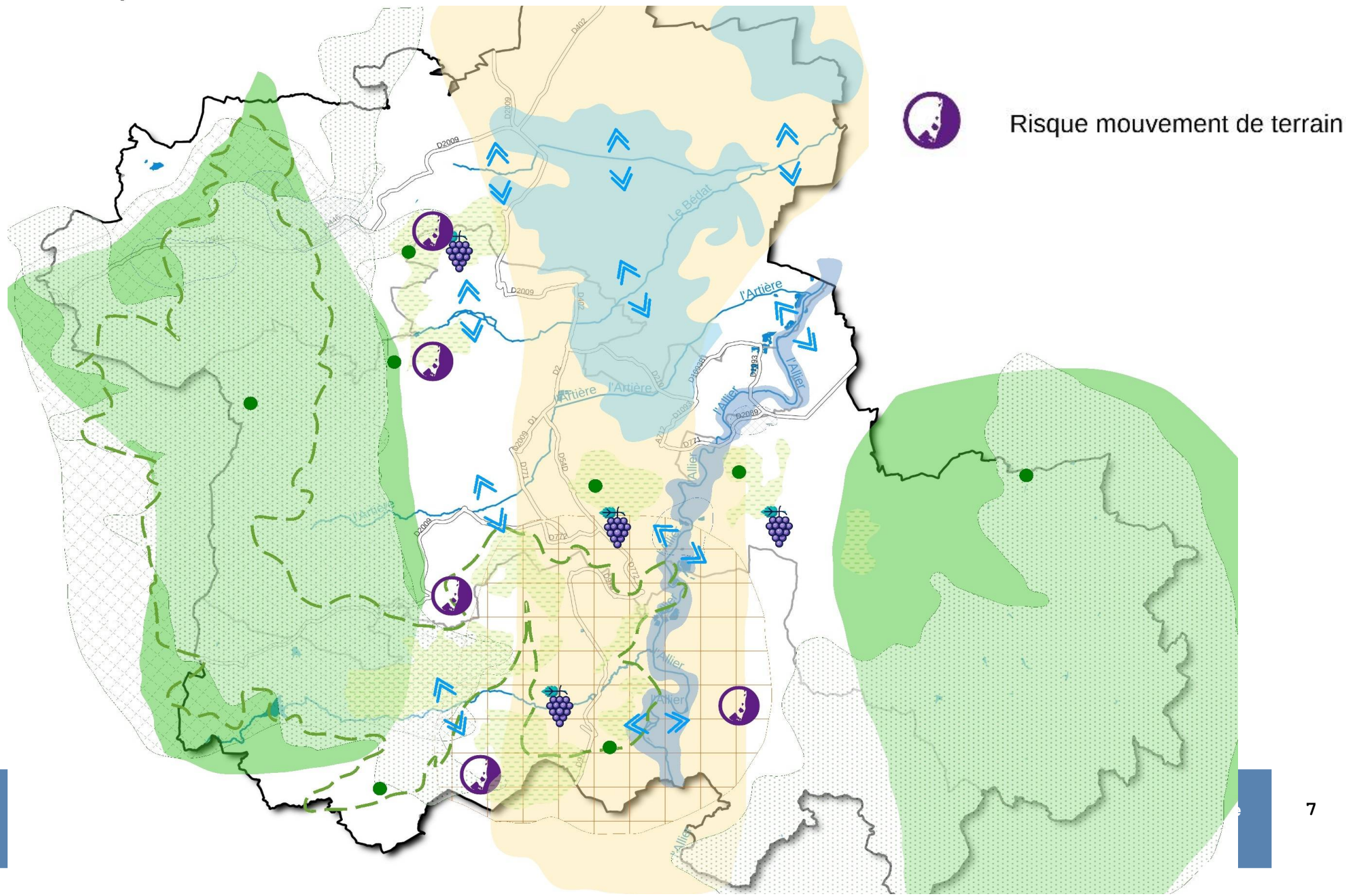
Des espaces agricoles emblématiques composés d'une grande plaine céréalière à haute valeur agronomique au centre et des AOP viticoles et fromagères



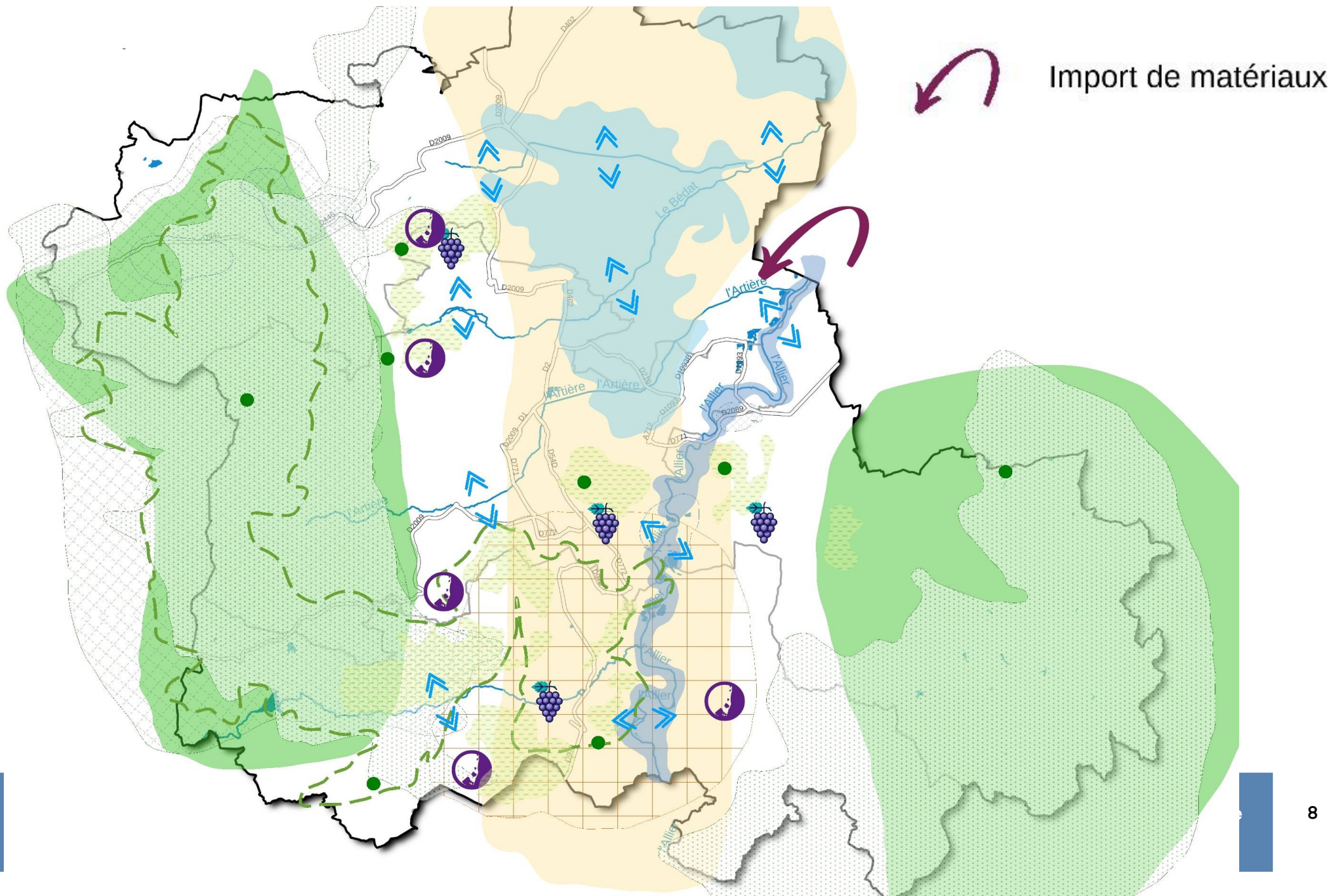
# Une gestion de la ressource en eau sous pression



# Un risque de mouvement de terrain notamment sur Mond'Arverne Communauté

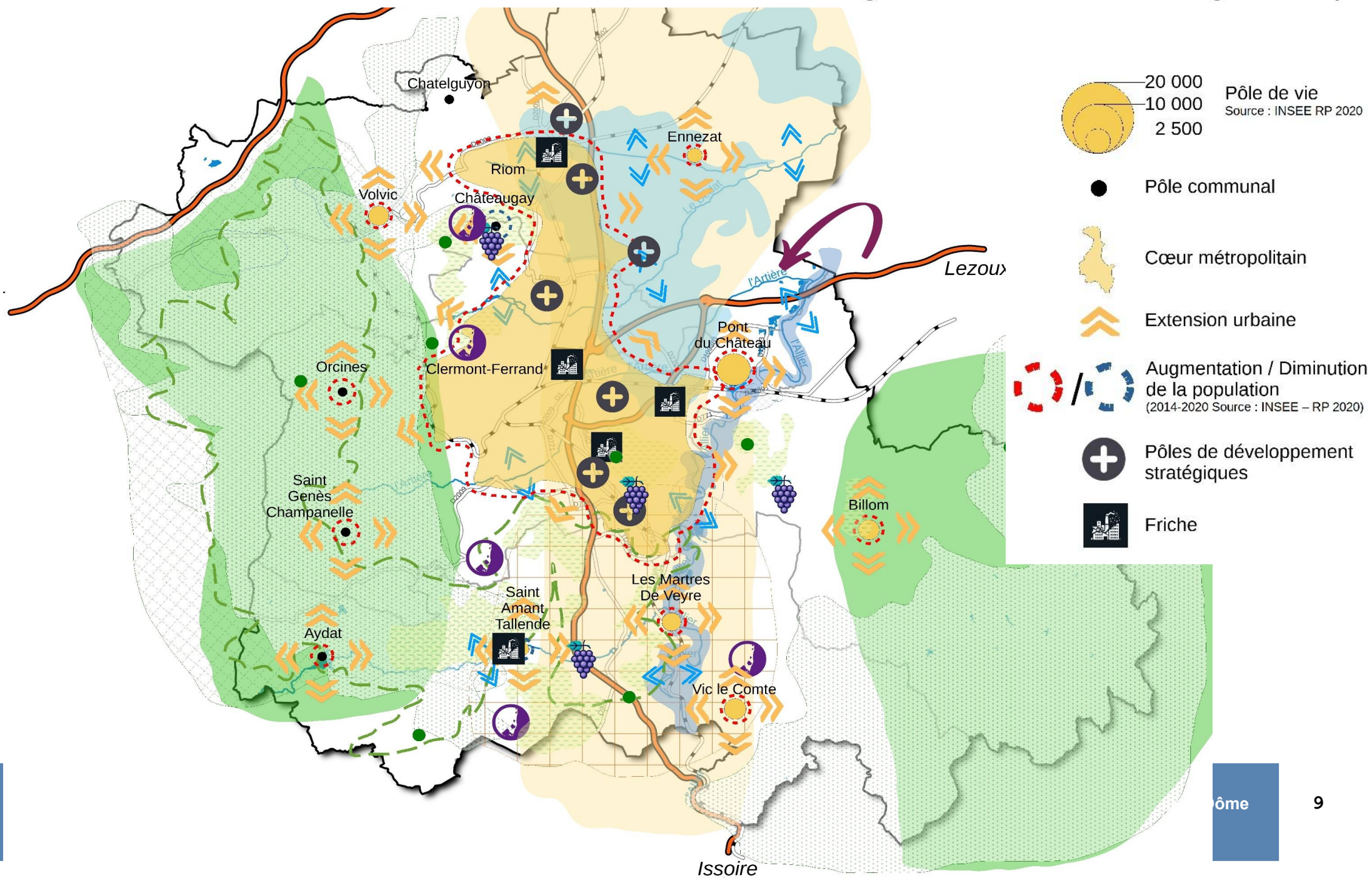


# Des imports de matériaux nécessaires par manque de ressources locales

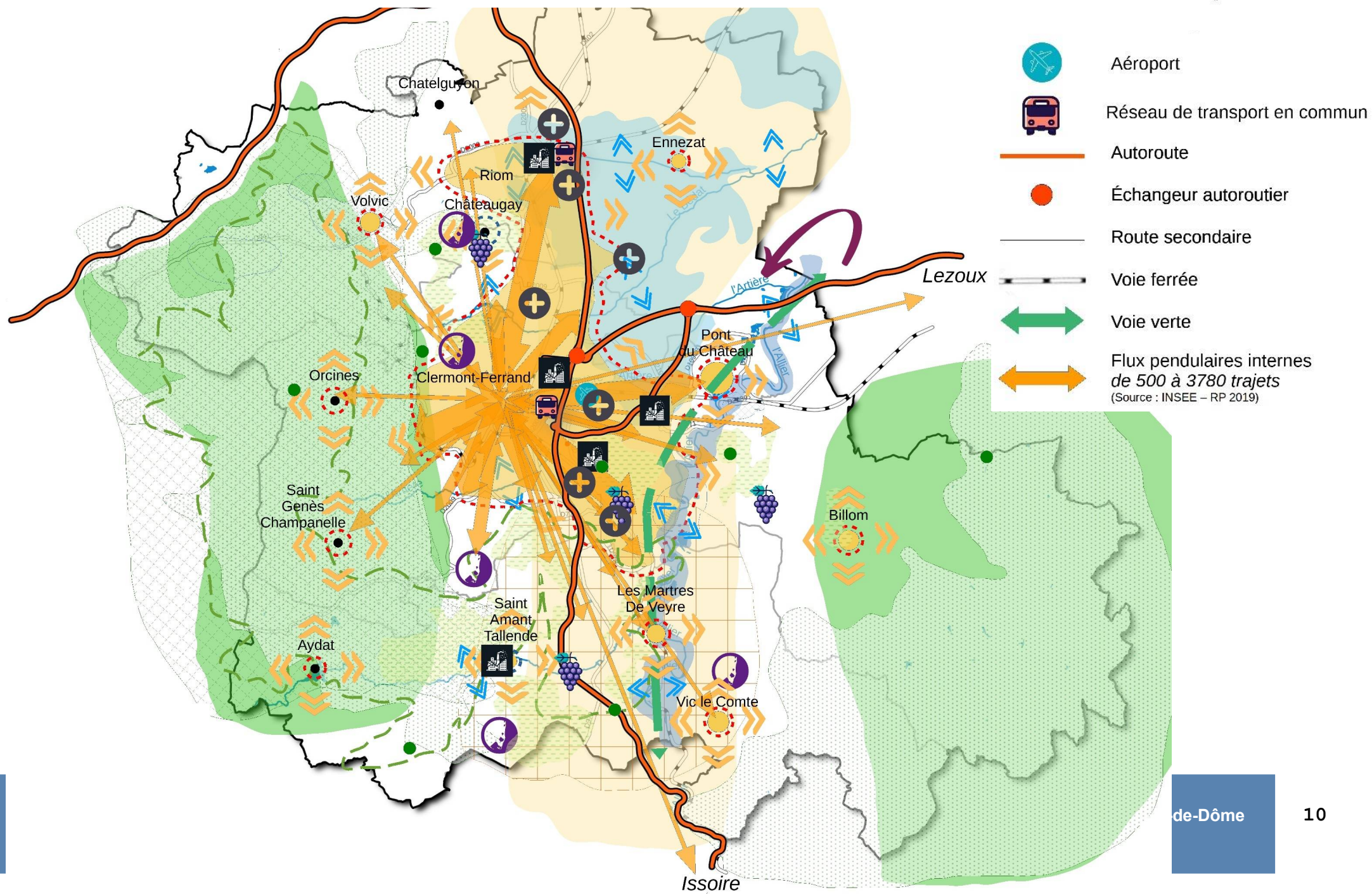




## Un territoire urbanisé contraint entre site UNESCO et terres agricoles à haute valeur agronomique



# Une offre de services de mobilité concentrée dans le cœur métropolitain



# SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL



# Un territoire contrasté entre développement économique, urbain et enjeux environnementaux

## Un patrimoine environnemental et paysager riche sur les franges ouest et est du territoire

- Parc naturel régional
- Natura 2000, APPB, ENS
- Périmètre UNESCO (zone tampon incluse)
- Forêt
- Plan paysage
- L'Allier: réservoir de biodiversité dont N200
- Zone humide probable
- Sites classés
- Réservoir et corridor du SRADDET

## Des espaces agricoles emblématiques

- Plaine de la Limagne
- Zone pastorale
- AOP viticole

## Des imports de matériaux nécessaires par manque de ressources locales

Import de matériaux

## Un territoire urbanisé contraint

- 20 000
- 10 000
- 2 500
- Pôle de vie Source : INSEE RP 2020
- Cœur métropolitain
- Extension urbaine
- Augmentation / Diminution de la population (2014-2020 Source : INSEE - RP 2020)
- Pôles de développement stratégiques
- Friche

## Une gestion de la ressource en eau sous pression

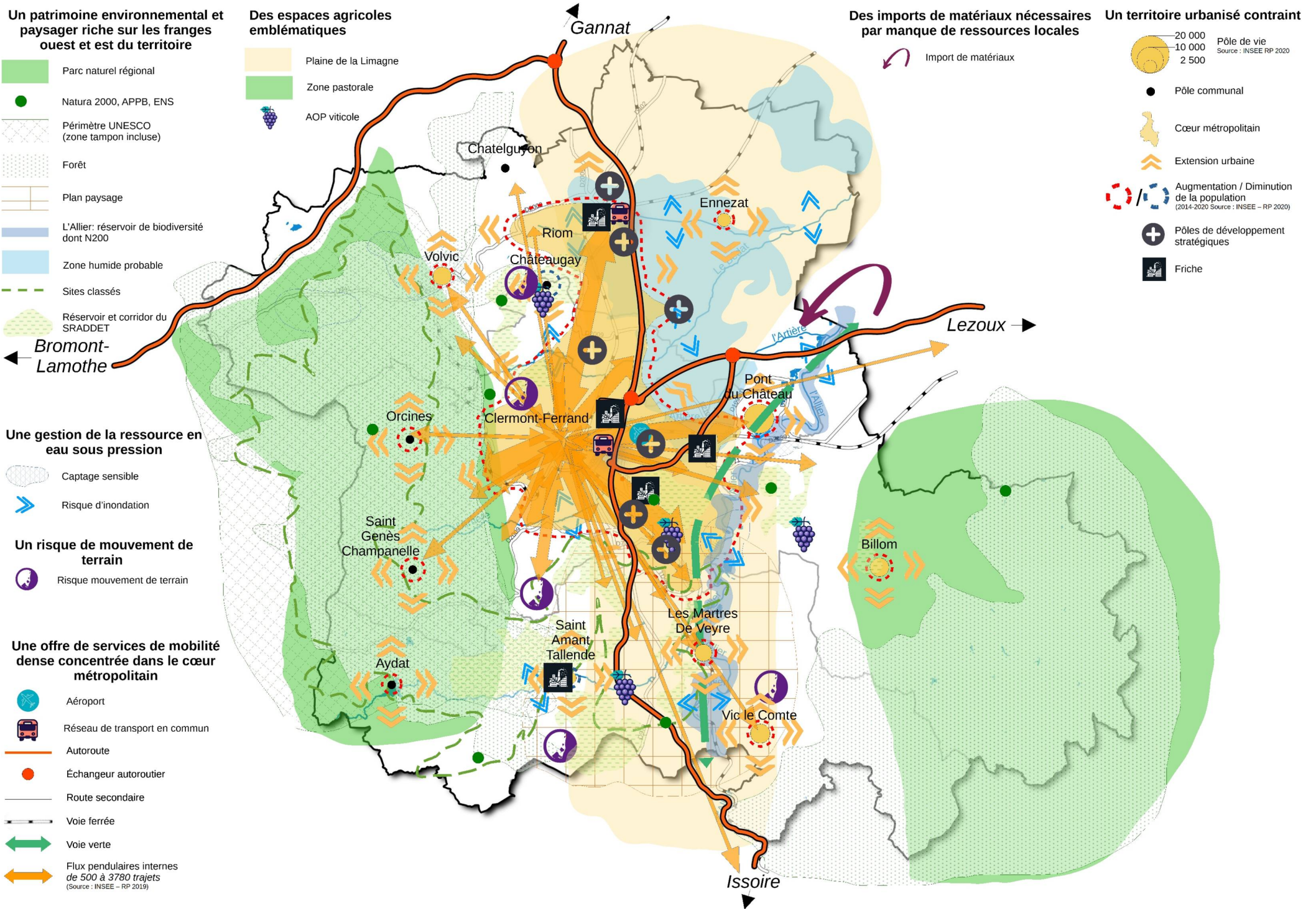
- Captage sensible
- Risque d'inondation

## Un risque de mouvement de terrain

- Risque mouvement de terrain

## Une offre de services de mobilité dense concentrée dans le cœur métropolitain

- Aéroport
- Réseau de transport en commun
- Autoroute
- Échangeur autoroutier
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Voie verte
- Flux pendulaires internes de 500 à 3780 trajets (Source : INSEE - RP 2019)





PRÉFET  
DU  
PUY-DE-DÔME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Méthode

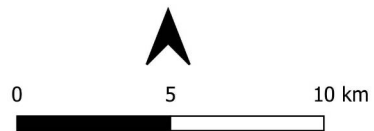
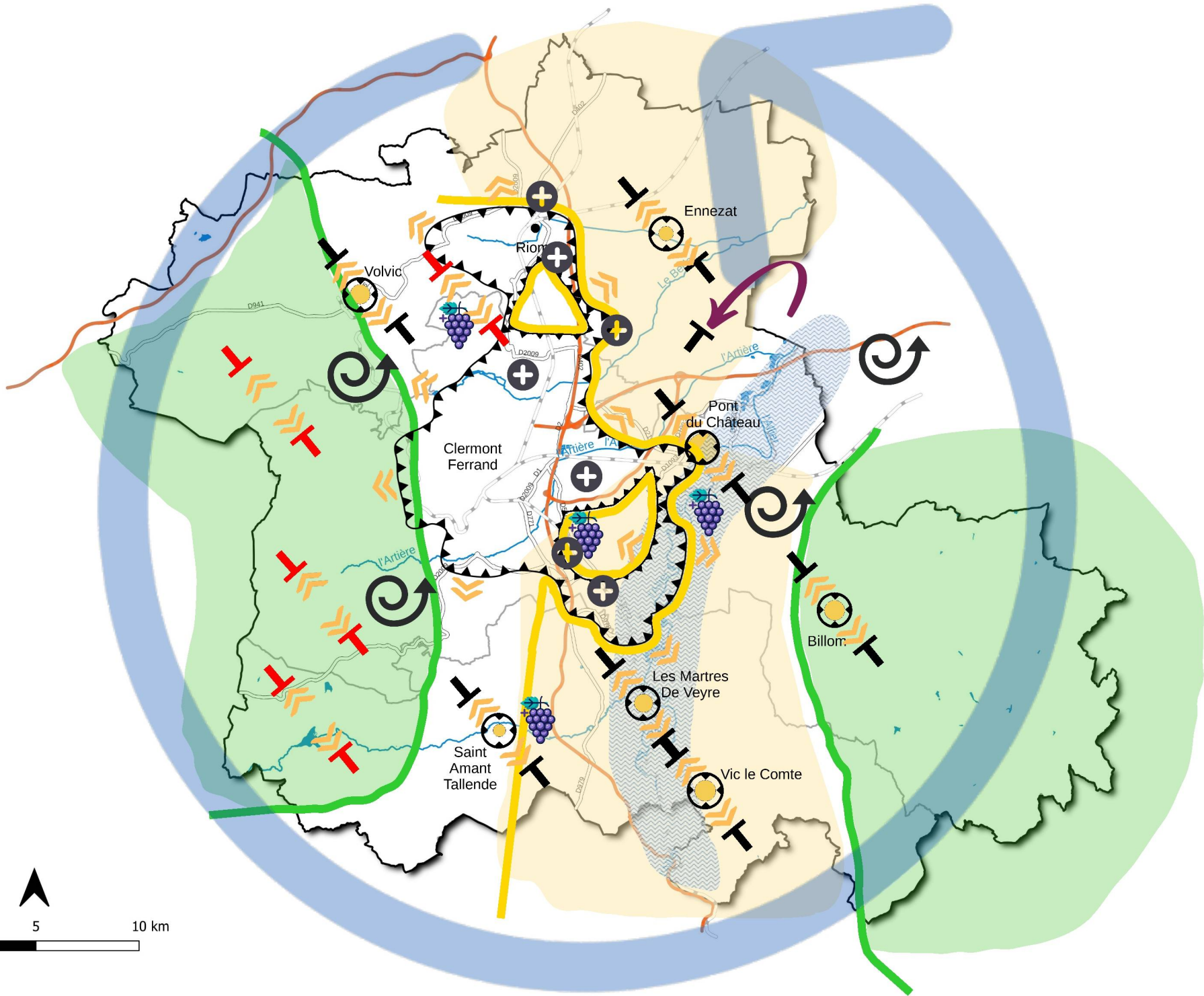
Diagnostic Territorial

Enjeux




Définition des enjeux basée sur le diagnostic du territoire

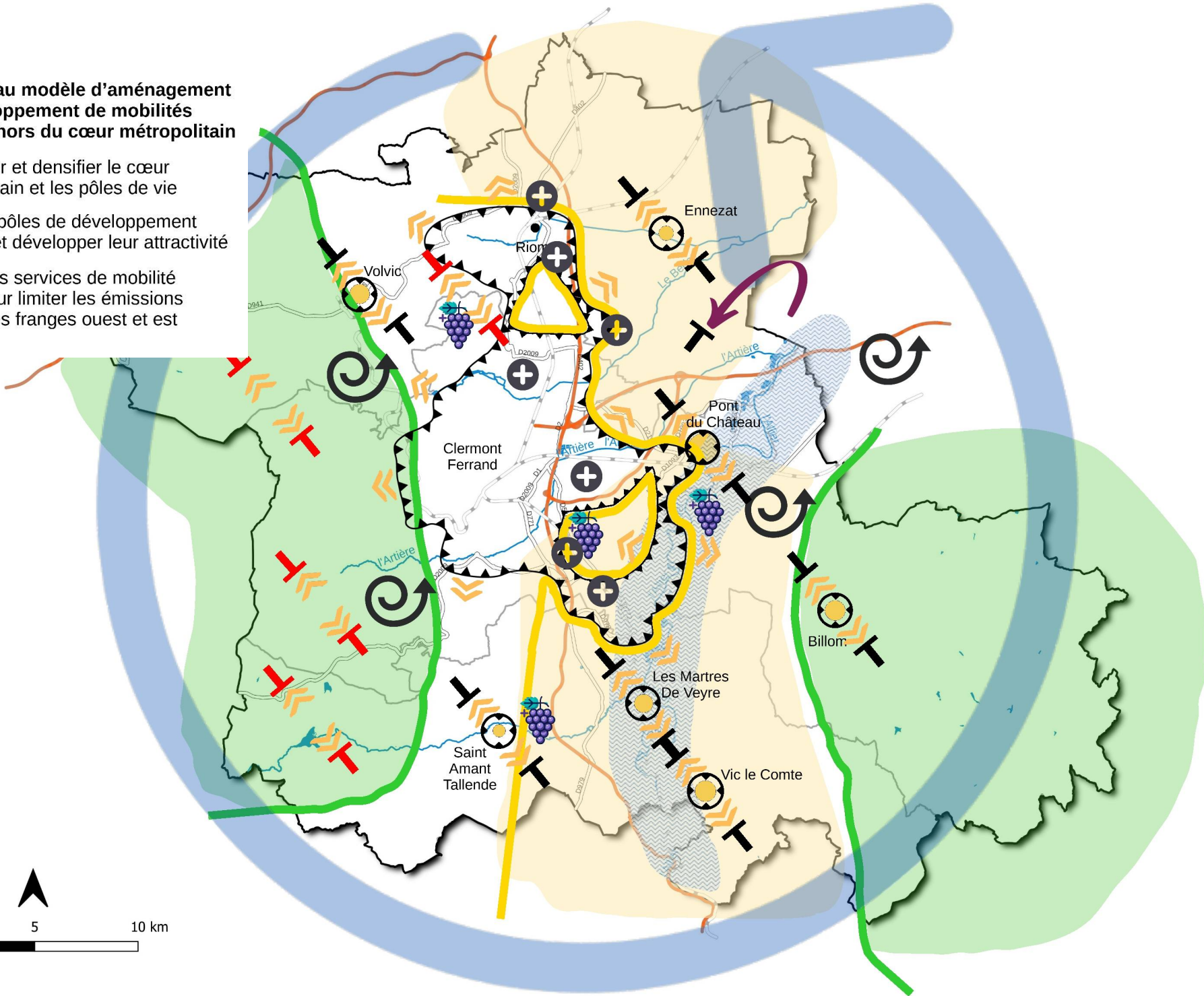
Un enjeu est le **frottement entre une statique et une dynamique du territoire**








**Trouver un nouveau modèle d'aménagement intégrant le développement de mobilités alternatives en dehors du cœur métropolitain**

-  Requalifier et densifier le cœur métropolitain et les pôles de vie
-  Conforter les pôles de développement stratégiques et développer leur attractivité
-  Développer les services de mobilité alternative pour limiter les émissions de GES sur les franges ouest et est du territoire

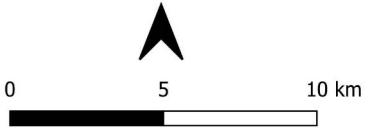
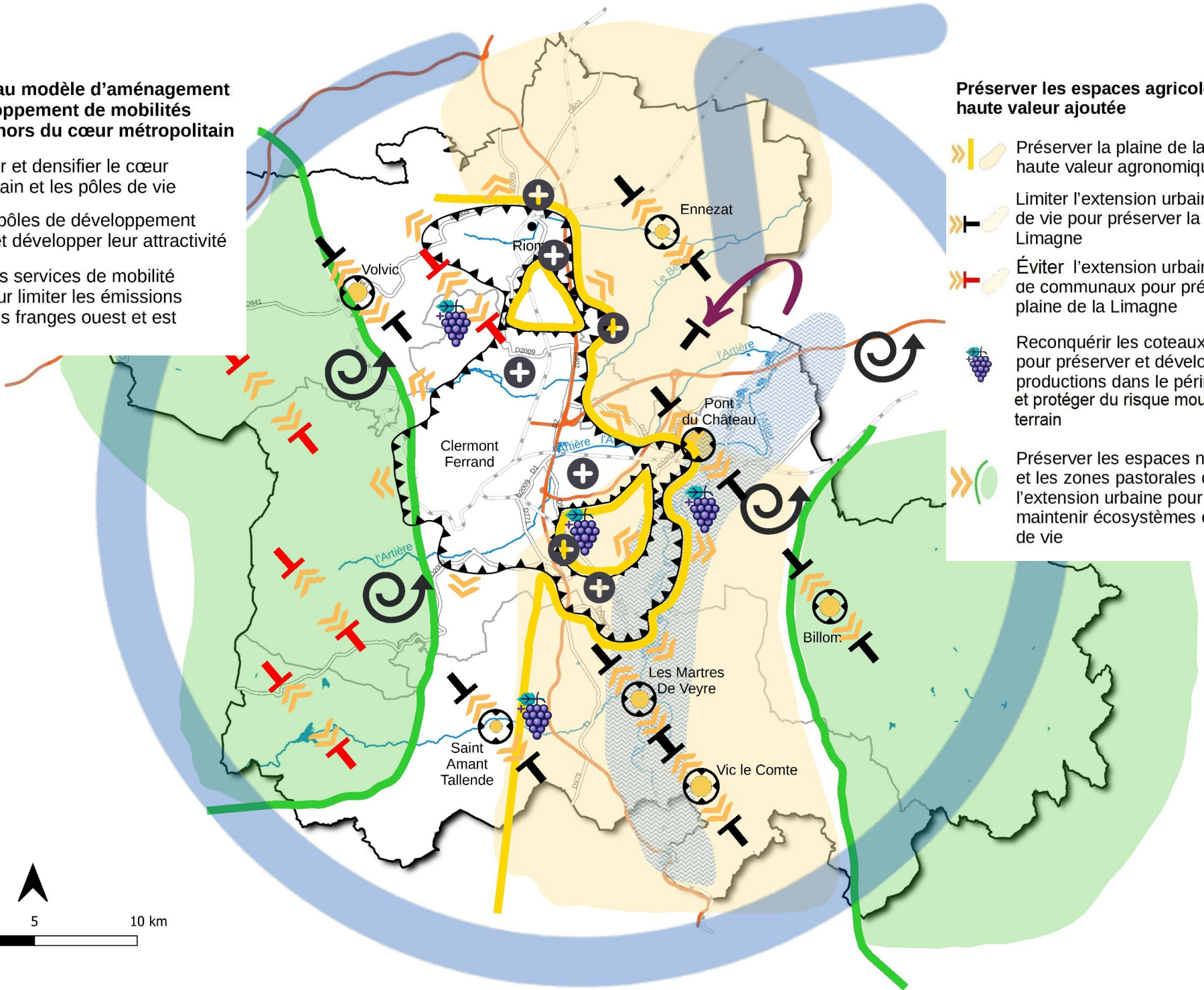


**Trouver un nouveau modèle d'aménagement intégrant le développement de mobilités alternatives en dehors du cœur métropolitain**

-  Requalifier et densifier le cœur métropolitain et les pôles de vie
-  Conforter les pôles de développement stratégiques et développer leur attractivité
-  Développer les services de mobilité alternative pour limiter les émissions de GES sur les franges ouest et est du territoire

**Préserver les espaces agricoles à haute valeur ajoutée**

-  Préserver la plaine de la Limagne à haute valeur agronomique
-  Limiter l'extension urbaine des pôles de vie pour préserver la plaine de la Limagne
-  Éviter l'extension urbaine des pôles de communaux pour préserver la plaine de la Limagne
-  Reconquérir les coteaux viticoles pour préserver et développer les productions dans le périmètre AOP et protéger du risque mouvement de terrain
-  Préserver les espaces naturels et les zones pastorales de l'extension urbaine pour maintenir écosystèmes et cadre de vie





**Trouver un nouveau modèle d'aménagement intégrant le développement de mobilités alternatives en dehors du cœur métropolitain**

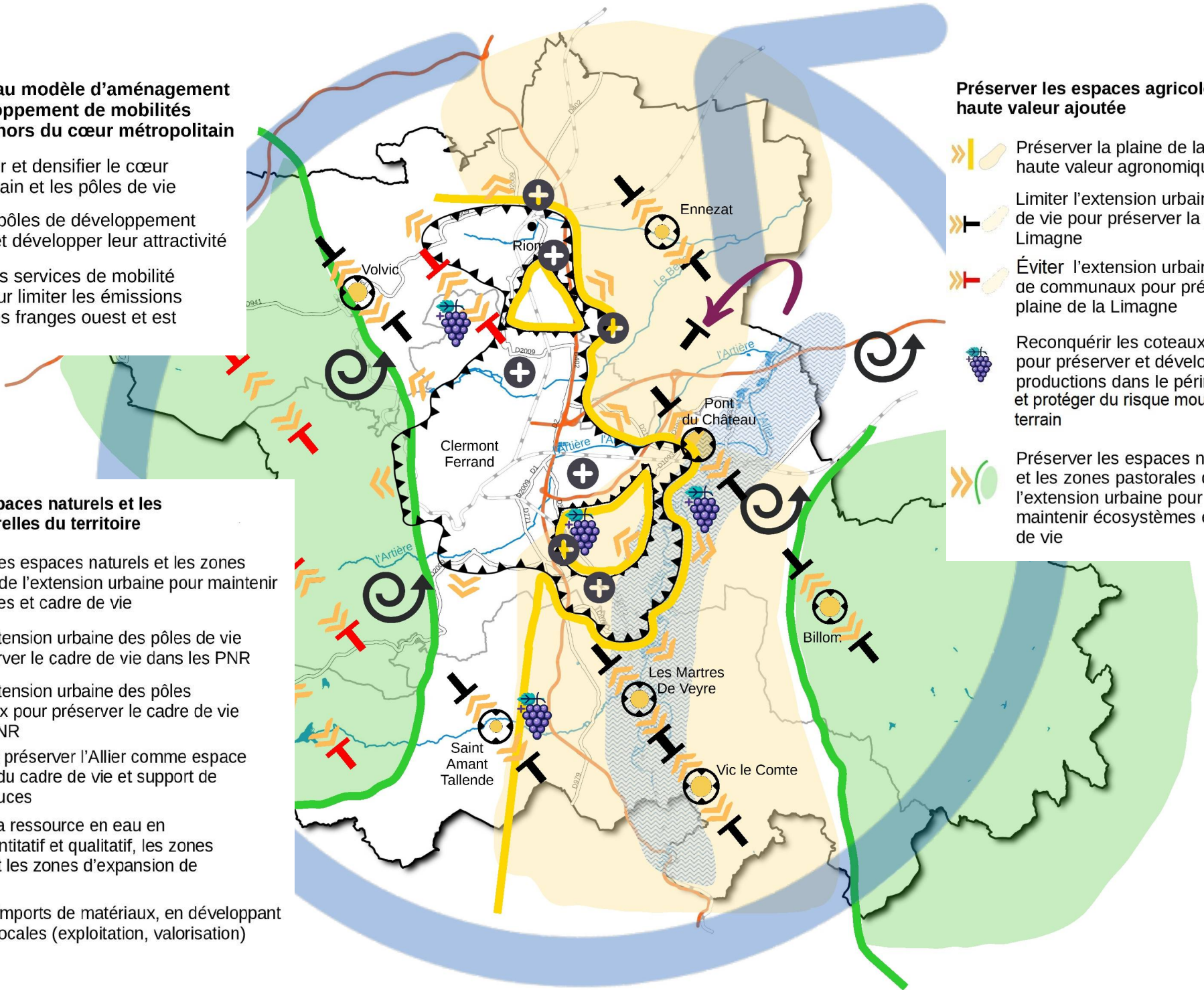
- Requalifier et densifier le cœur métropolitain et les pôles de vie
- Conforter les pôles de développement stratégiques et développer leur attractivité
- Développer les services de mobilité alternative pour limiter les émissions de GES sur les franges ouest et est du territoire

**Préserver les espaces naturels et les ressources naturelles du territoire**

- Préserver les espaces naturels et les zones pastorales de l'extension urbaine pour maintenir écosystèmes et cadre de vie
- Limiter l'extension urbaine des pôles de vie pour préserver le cadre de vie dans les PNR
- Éviter l'extension urbaine des pôles communaux pour préserver le cadre de vie dans les PNR
- Valoriser et préserver l'Allier comme espace fédérateur du cadre de vie et support de mobilité douces
- Préserver la ressource en eau en termes quantitatif et qualitatif, les zones humides, et les zones d'expansion de crues
- Limiter les imports de matériaux, en développant les filières locales (exploitation, valorisation)

**Préserver les espaces agricoles à haute valeur ajoutée**

- Préserver la plaine de la Limagne à haute valeur agronomique
- Limiter l'extension urbaine des pôles de vie pour préserver la plaine de la Limagne
- Éviter l'extension urbaine des pôles de communaux pour préserver la plaine de la Limagne
- Reconquérir les coteaux viticoles pour préserver et développer les productions dans le périmètre AOP et protéger du risque mouvement de terrain
- Préserver les espaces naturels et les zones pastorales de l'extension urbaine pour maintenir écosystèmes et cadre de vie



# Préserver le cadre de vie en accentuant les contrastes du territoire entre ENAF et les centralités

## Trouver un nouveau modèle d'aménagement intégrant le développement de mobilités alternatives en dehors du cœur métropolitain

- Requalifier et densifier le cœur métropolitain et les pôles de vie
- Conforter les pôles de développement stratégiques et développer leur attractivité
- Développer les services de mobilité alternative pour limiter les émissions de GES sur les franges ouest et est du territoire

## Préserver les espaces naturels et les ressources naturelles du territoire

- Préserver les espaces naturels et les zones pastorales de l'extension urbaine pour maintenir écosystèmes et cadre de vie
- Limiter l'extension urbaine des pôles de vie pour préserver le cadre de vie dans les PNR
- Éviter l'extension urbaine des pôles communaux pour préserver le cadre de vie dans les PNR
- Valoriser et préserver l'Allier comme espace fédérateur du cadre de vie et support de mobilité douces
- Préserver la ressource en eau en termes quantitatif et qualitatif, les zones humides, et les zones d'expansion de crues
- Limiter les imports de matériaux, en développant les filières locales (exploitation, valorisation)

## Préserver les espaces agricoles à haute valeur ajoutée

- Préserver la plaine de la Limagne à haute valeur agronomique
- Limiter l'extension urbaine des pôles de vie pour préserver la plaine de la Limagne
- Éviter l'extension urbaine des pôles de communaux pour préserver la plaine de la Limagne
- Reconquérir les coteaux viticoles pour préserver et développer les productions dans le périmètre AOP et protéger du risque mouvement de terrain
- Préserver les espaces naturels et les zones pastorales de l'extension urbaine pour maintenir écosystèmes et cadre de vie

